

BROCHURE

CURSUS PRÉ PROFESSIONNEL

Musique Classique

Saison 2022-2023



CURSUS PRÉPROFESSIONNEL – Présentation

Pour faciliter la lecture, la forme épiciène des mots a été privilégiée, le masculin désignant les deux genres.

Les informations des pages **2 à 17** concernent la musique classique.

Pour les informations qui concernent le cursus des musiques actuelles (école ETM), se reporter à la page 18.

Le cursus préprofessionnel (CPP) de la CEGM est destinée aux élèves souhaitant se présenter aux concours d'admissions des Hautes Écoles de Musique de Suisse ou à toutes autres écoles d'enseignement professionnel de la musique.

Le but de ce cursus est de stimuler et de préparer au mieux les élèves à ces concours, notamment en les regroupant pour des projets spécifiques, des masterclasses, des auditions et des examens.

Ce cursus leur donne également la possibilité de suivre des cours de formation musicale générale ou des cours de culture musicale de la HEM (dans ce dernier cas, après évaluation et dans la limite des places disponibles) et leur permet de ce fait de se familiariser avec le travail des élèves des classes professionnelles.

Les élèves du CPP ont la possibilité d'intégrer le dispositif sport-art-études (SAE) du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) au Cycle d'Orientation, au Collège de Genève et à l'École de Culture Générale. (pour plus d'information sur les délais et conditions d'admission consulter le site Internet du dispositif SAE <https://www.ge.ch/sport-art-etudes>)

Attention : l'admission dans le dispositif SAE au cycle d'orientation et à l'enseignement secondaire II est désormais soumise à une audition spécifique. Pour le maintien dans le dispositif SAE, les élèves intégrés dans une école accréditée n'ont en revanche pas d'audition spécifique à passer.

Après un parcours de 3 ans (exceptionnellement 4 s'il commence très jeune), l'élève sera mieux préparé au concours d'entrée en classe professionnelle où la concurrence est vive. Il a tout avantage à poursuivre ses études générales qui restent un élément indispensable de sa culture. A l'âge où les destins s'esquissent, le choix d'un CPP peut être remis en question par l'élève lui-même ou par l'Institution. Dans ce cas, après une expérience enrichissante, l'élève rejoindra, en principe, les derniers paliers des études instrumentales amateurs.

Des examens d'admission sont organisés, selon l'instrument, de mars à mai.

Les élèves restent chez leurs professeurs dans leurs institutions respectives tout en bénéficiant de l'infrastructure du cursus (auditions, examens et projets spécifiques) qui est, quant à elle, sous l'égide de la CEGM.

Les indications qui suivent devraient répondre à la majorité de vos questions. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser aux secrétariats des institutions, auprès de votre professeur ou doyen ainsi qu'auprès du coordinateur ou du secrétariat du CPP.

CURSUS PRÉPROFESSIONNEL – Admission

Examen d'admission en CPP 2023-2024

Le formulaire d'inscription se trouve sur le site de la CEGM : <https://cegm.ch/lassociation/cursus-preprofessionnel-musique-classique/>

Délai d'inscription : Vendredi 16 décembre 2022

Il s'agit d'un test d'aptitude instrumentale suivi d'un entretien portant notamment sur les motifs de l'élève à entrer en cursus préprofessionnel.

Cet examen est distinct des autres examens des Écoles de Musique. Il a lieu en principe entre le mois de mars et de mai. Pour plus d'informations concernant l'âge et le programme de l'examen, veuillez-vous reporter aux pages par famille d'instruments.

Horaires aménagés – dispositif SAE

(<https://www.ge.ch/sport-art-etudes>)

Les élèves du CPP peuvent intégrer le dispositif sport-art-études (SAE)* qui leur permet de bénéficier d'horaires aménagés dans les établissements scolaires suivants :

- **Collège et Ecole de culture générale Madame de Staël** (classes spécifiques SAE qui permettent de libérer 4 après-midis par semaine) pour les élèves des 12^e, 13^e et 14^e degrés
Attention : *le choix d'option spécifique et des langues est réduit*
- **Collège et École de Commerce André-Chavanne** pour les élèves qui souhaitent bénéficier de mesures individuelles en 12^e, 13^e, 14^e et 15^e degrés **Attention** : *le choix d'option spécifique est réduit*
- **Collège de Saussure et Collège Claparède** pour les élèves en OS musique en 15^e degré
- **Tous les établissements du Collège de Genève** pour les élèves qui choisissent une autre OS en 15^e degré
- **ECG Jean-Piaget** pour les élèves en Option musique

Pour tout renseignement, s'adresser au Service écoles et sport, art, citoyenneté (SESAC),
sae@etat.ge.ch.

**Pour les admissions au cycle d'orientation ou à l'enseignement secondaire II, les élèves doivent se présenter à une audition spécifique*

Remboursement des écolages

Les élèves du CPP peuvent prétendre au remboursement de l'écolage uniquement dans le cadre fixé par le service des bourses et prêts d'études (SBPE). Pour tout renseignement, prendre contact avec le secrétariat de l'école de musique de l'élève ou consulter le site de la SBPE (enseignement artistique) sous :
<https://www.ge.ch/reduction-frais-ecolage-domaine-artistique>

HEM

L'entrée en classe professionnelle fait l'objet d'un examen spécifique, indépendant du CPP. Pour toute information concernant les études professionnelles à la Haute École de Musique de Genève ou pour obtenir le guide de l'étudiant, s'adresser à : **Jonas Grenier**, Délégué HEM pour la MS musique et responsable de l'intégration des élèves FPP au sein des activités HEM (jonas.grenier@hesge.ch).

Haute École de Musique Rue de l'Arquebuse 12 - 1204 Genève 022 327 31 00 / info.hem@hesge.ch // www.hemge.ch

Conditions d'admission HEM <https://www.hesge.ch/hem/admissions>

Les examens d'admission auront lieu au printemps 2023 (**délai d'inscription : 1^{er} mars 2023**). Les dates précises par discipline seront publiées sur le site de la HEM à l'automne (<https://www.hesge.ch/hem>).

CURSUS PRÉPROFESSIONNEL – Examens

Critères d'évaluation pour tous les examens

- Personnalité
- Sensibilité et intelligence musicale
- Capacités d'assimilation et vitesse d'apprentissage
- Aptitudes instrumentales et facultés motrices
- Motivation et investissement
- Projection possible vers un environnement professionnel artistique et musical

Examen d'admission

Le **déla**i d'inscription à l'examen instrumental d'admission en cursus préprofessionnel est fixé au Vendredi **16 décembre 2022**. Les inscriptions doivent parvenir au secrétariat CEGM.

Examens de passage

Les horaires de passage (y compris les examens d'admissions) vous parviendront à partir de la fin février 2023.

Organisation

Les dates sont communiquées aux élèves, aux professeurs, aux représentants des directions écoles lors de la séance de rentrée en septembre, aux directeurs par courriel et mentionnées sur le site de la CEGM.

Ils sont organisés séparément de ceux des Écoles de Musique.

L'examen comprend une seule session par instrument.

Participation à l'examen

La participation à l'examen est obligatoire. Toutefois, les élèves qui quittent le cursus pour d'autres orientations (HEM ou autres cursus) peuvent en être dispensés par la direction de l'élève concerné (doyen), laquelle statue également en cas de maladie (transmettre certificat médical au secrétariat CEGM) ou d'empêchement. Un préavis de deux semaines sera demandé pour pouvoir modifier le planning des examens.

Durée

La durée de l'examen est de 30 minutes (délibération et commentaires compris).

Programme

Les programmes d'examens sont spécifiés par famille d'instruments dans les pages suivantes de ce document. Il est toutefois possible d'utiliser la pièce travaillée dans le cadre d'un des projets du CPP comme l'une des pièces présentées à l'examen, si cette pièce peut s'intégrer dans le programme demandé. Le candidat peut débiter sa prestation avec l'œuvre de son choix, le jury se réservant le droit de choisir le reste des pièces à interpréter. Le programme peut ne pas être exécuté dans son intégralité. Si nécessaire, le candidat et son professeur s'assureront les services d'un accompagnateur. Les frais d'accompagnement seront pris en charge par l'institution référente de l'élève.

Composition du jury

Les examens sont organisés par la CEGM, le jury est composé des représentants de la direction des écoles (en principe les doyens), du coordinateur du cursus CPP, d'un juré externe et d'un professeur enseignant HEM.

Présidence

Le jury est présidé par le doyen de l'élève concerné ou par l'un des doyens de la discipline concernée, désigné d'un commun accord entre eux.

Délibérations

Ordre de parole :

1. Juré.e externe (1 voix) et juré.e HEM (1 voix) -
2. Doyen.nes (1 voix chacun.e) des autres écoles
3. Coordinateur du CPP (1 voix)
4. Doyen.ne de l'école de l'élève concerné.e (1 voix)
5. Le.la professeur.e de l'élève concerné.e (voix consultative)

Le professeur du candidat a une voix consultative, il assiste à l'examen de son élève et à la délibération du jury. Les autres professeurs du décanat en question peuvent assister à l'examen et à la discussion qui suit, mais sans toutefois intervenir et participer à la délibération. Le professeur de l'élève peut demander le huis clos pour une partie de la délibération.

Chaque examen d'élève dure 30 mn, délibération, résultat, et commentaires à l'élève compris. Certaines pièces du programme de l'élève peuvent donc être coupées sur le moment, afin de respecter le timing.

La lecture préparée doit être choisie et photocopiée en plusieurs ex par les doyens et/ou professeurs (cela change selon les décanats) avant.

Elle est donnée à l'élève 30 mn avant son passage, pour sa préparation en salle de chauffe.

Entretien avec le candidat

Après communication des résultats, le jury s'entretient avec le candidat.

L'élève quittant le cursus après trois ans (ou quatre) d'études peut recevoir, à sa demande, auprès de la CEGM, une attestation d'études de son passage en cursus préprofessionnel.

Mise en place

Le coordinateur du cursus est responsable de l'organisation des examens. Le bon déroulement des examens est sous la responsabilité des doyens.

Règlement et programme des examens par instrument

Toute communication (informations, convocations, programme) aux élèves, directeurs, doyens, professeurs et jurés sera transmise par e-mail.

PIANO

I. Âge d'admission

Il se situe en principe entre l'âge d'entrée à l'école post-obligatoire (c'est à dire une fois le cycle d'orientation terminé) et 19 ans.

A noter cependant qu'il est important de garder à l'esprit que les élèves admis en HEM doivent en principe avoir la maturité gymnasiale, ou le certificat de culture générale. Il est alors souhaitable de réfléchir à leur âge au moment de leur admission en cursus préprofessionnel, en relation avec la durée possible (3 ans, éventuellement 4).

II. Examen d'admission

- a. Quatre pièces de styles différents dont un mouvement rapide de sonate.
- b. Une lecture à vue.

Ce programme est à présenter par cœur, sauf, selon les cas, pour la musique contemporaine (voir avec les doyens).

III. Examen de passage

Le programme est choisi par l'élève et son professeur, dans le répertoire de l'année, deux mois avant l'examen. Il se compose de quatre pièces de styles différents dont :

- c. Un mouvement rapide de sonate ;
- d. Une pièce donnée quatre semaines avant l'examen et travaillée par l'élève de manière autonome.

Ce programme est à présenter par cœur, sauf, selon les cas, pour la musique contemporaine (voir avec les doyens).

ACCORDEON

I. Âge d'admission

Il se situe en principe entre l'âge d'entrée à l'école post-obligatoire (c'est à dire une fois le cycle d'orientation terminé) et 19 ans.

A noter cependant qu'il est important de garder à l'esprit que les élèves admis en HEM doivent en principe avoir la maturité gymnasiale, ou le certificat de culture générale. Il est alors souhaitable de réfléchir à leur âge au moment de leur admission en cursus préprofessionnel, en relation avec la durée possible (3 ans, éventuellement 4).

II. Examen d'admission

- a. Trois pièces de styles différents d'une durée maximale de 15 minutes.
- b. Ce programme est à présenter avec au moins une pièce soliste par cœur.

III. Examen de passage

Le programme est choisi par l'élève et son professeur, dans le répertoire de l'année, deux mois avant l'examen. Il se compose de trois à quatre pièces de styles ou époques différents dont au moins une transcription et au moins une pièce de musique d'ensemble pour une durée maximale de 15 minutes.

Ce programme est à présenter avec au moins une pièce soliste par cœur.

INSTRUMENTS A CORDES FROTTEES

I. Âge d'admission

Il se situe en principe entre l'âge d'entrée à l'école post-obligatoire (c'est à dire une fois le cycle d'orientation terminé) et 19 ans.

A noter cependant qu'il est important de garder à l'esprit que les élèves admis en HEM doivent en principe avoir la maturité gymnasiale, ou le certificat de culture générale. Il est alors souhaitable de réfléchir à leur âge au moment de leur admission en cursus préprofessionnel, en relation avec la durée possible (3 ans, éventuellement 4).

II. Examen d'admission

1) Violon

- un mouvement rapide de concerto classique, romantique ou moderne ;
- un mouvement d'une sonate ou partita de Bach pour violon seul ;
- une étude de Kreutzer, Rode, Gavinies, Dont (op.35) ou Wieniawski ;
- une pièce contemporaine ou une pièce de musique de chambre.

Ce programme est à présenter par cœur sauf pour la pièce de musique de chambre et la pièce contemporaine.

2) Alto

- une étude (Kreutzer, Dont, Campagnoli, Hoffmeister) ;
- un mouvement de J.S. Bach, Telemann ou Reger pour alto seul (tiré des Fantaisies, suites ou sonates et partitas) ;
- deux pièces de style et d'époques différentes (du XVIII au XXI siècle) à choisir entre :
 - une pièce de genre,
 - un mouvement de concerto,
 - un mouvement de sonate,
 - un mouvement d'une pièce de musique de chambre pour trio ou plus.

Ce programme est à présenter par cœur sauf pour la pièce de musique de chambre et la pièce contemporaine.

3) Violoncelle

- un mouvement d'une suite de J.S. Bach;
- un mouvement de concerto;
- deux pièces à choisir entre :

- une étude,
- une pièce de genre,
- une pièce de musique de chambre,
- une pièce contemporaine.

Ce programme est à présenter par cœur sauf pour la pièce de musique de chambre et la pièce contemporaine.

4) Contrebasse

- une pièce pour contrebasse seule (étude, J.S. Bach, Fryba) ;
- un mouvement de concerto ;
- une pièce « libre » au choix (mouvement de sonate ou autre) ;
- une pièce de musique de chambre.

Ce programme est à présenter par cœur sauf pour la pièce de musique de chambre et la pièce contemporaine.

III. Examen de passage

1) Violon

- un mouvement rapide de concerto classique, romantique ou moderne ;
- un mouvement d'une sonate ou partita de Bach pour violon seul ;
- une étude de Kreutzer (possible seulement la première année), Rode, Gavinies, Dont (op.35) ou Wieniawski ;
- une pièce contemporaine ou une pièce de musique de chambre ;
- un morceau préparé seul avec un temps de préparation sur place.

Ce programme est à présenter par cœur sauf pour la pièce de musique de chambre et la pièce contemporaine.

2) Alto - Contrebasse

- voir examen d'admission
- et
- un morceau préparé seul avec un temps de préparation sur place.

3) Violoncelle

- un mouvement d'une suite de Bach ;
- un mouvement de concerto ;
- une pièce contemporaine ;
- une pièce de musique de chambre ou une pièce de genre : si la pièce de musique de chambre est une œuvre contemporaine, prière de présenter une pièce de musique de chambre et une pièce de genre.

Ce programme est à présenter par cœur sauf pour la pièce de musique de chambre et la pièce contemporaine.

- Un morceau préparé seul, avec un temps de préparation sur place.

INSTRUMENTS A CORDES PINCEES (guitare, harpe)

I. Âge d'admission

Il se situe en principe entre l'âge d'entrée à l'école post-obligatoire (c'est à dire une fois le cycle d'orientation terminé) et 19 ans.

A noter cependant qu'il est important de garder à l'esprit que les élèves admis en HEM doivent en principe avoir la maturité gymnasiale, ou le certificat de culture générale. Il est alors souhaitable de réfléchir à leur âge au moment de leur admission en cursus préprofessionnel, en relation avec la durée possible (3 ans, éventuellement 4).

II. Examen d'admission

- Quatre pièces de styles différents, dont
 - pour la guitare: une pièce de musique ancienne (renaissance, baroque) et une pièce contemporaine.
 - pour la harpe: une sonate du XVIIIème et une pièce contemporaine.

Une de ces quatre pièces peut être une pièce de musique de chambre.

Au minimum deux pièces doivent être jouées par cœur.

- Une lecture avec un temps de préparation sur place.

III. Examen de passage

- Quatre pièces de styles différents, dont :
 - pour la guitare: une pièce de musique ancienne (renaissance, baroque) et une pièce contemporaine.
 - pour la harpe: une sonate du XVIIIème et une pièce contemporaine.

Une de ces quatre pièces peut être une pièce de musique de chambre.

Si la musique de chambre ne peut pas être présentée à l'examen, elle devra l'être lors d'une audition de la cursus.

Au minimum deux pièces doivent être jouées par cœur.

- Une lecture avec un temps de préparation sur place.

INSTRUMENTS A VENT

I. Âge d'admission

Il se situe en principe entre l'âge d'entrée à l'école post-obligatoire (c'est à dire une fois le cycle d'orientation terminé) et 19 ans.

A noter cependant qu'il est important de garder à l'esprit que les élèves admis en HEM doivent en principe avoir la maturité gymnasiale, ou le certificat de culture générale. Il est alors souhaitable de réfléchir à leur âge au moment de leur admission en cursus préprofessionnel, en relation avec la durée possible (3 ans, éventuellement 4).

II. Examen d'admission

- Deux pièces contrastées.

III. Examen de passage

- Trois pièces contrastées : si la musique de chambre et/ou la pièce contemporaine ne sont pas présentées à l'examen, elles devront l'être lors d'une audition du cursus.

IV. L'élève doit faire preuve, pendant deux ans au moins, d'une activité orchestrale (par exemple l'Orchestre du Collège).

CHANT

I. Âge d'admission

Il se situe, en principe, entre 17 et 25 ans.

II. Examen d'admission

- Trois pièces de styles et de langues différentes, d'une durée totale de dix minutes. Les élèves chantent leur programme en entier.

III. Examen de passage

- Trois pièces de style différent, dans deux ou trois langues, d'une durée totale de dix minutes. Les élèves chantent leur programme en entier. Le cours de lecture à vue est vivement recommandé.

PERCUSSION

I. Âge d'admission

Il se situe, en principe, entre 16 et 19 ans.

II. Examen d'admission

- Pièces solos de : timbales, caisse claire, vibraphone, marimba.
- Lecture à vue.

III. Examen de passage

- Pièces du répertoire parmi les instruments suivants : caisse-claire, timbales, vibraphone, marimba, multi-percussion.

Le programme doit comporter au minimum :

- Une pièce sur instrument à clavier ;
- Une pièce sur instrument(s) à peau(x) ;
- Une pièce de musique de chambre.

IV. L'élève doit faire preuve, pendant deux ans au moins, d'une activité orchestrale (par exemple l'Orchestre du Collège).

INSTRUMENTS ANCIENS

Chant baroque, violon baroque, viole de gambe, luth, flûte à bec, traverso, hautbois baroque, basson baroque, clavecin, orgue.

I. Âge d'admission

Il se situe en principe entre l'âge d'entrée à l'école post-obligatoire (c'est à dire une fois le cycle d'orientation terminé) et 19 ans.

A noter cependant qu'il est important de garder à l'esprit que les élèves admis en HEM doivent en principe avoir la maturité gymnasiale, ou le certificat de culture générale. Il est alors souhaitable de réfléchir à leur âge au moment de leur admission en cursus préprofessionnel, en relation avec la durée possible (3 ans, éventuellement 4).

II. Examen d'admission

- 3 pièces de style différent et contrastées.

III. Examen de passage

- 3 pièces de style différent et contrastées.

IV. L'élève doit faire preuve, pendant deux ans au moins, d'une pratique d'ensemble et/ou de musique de chambre.

COMPOSITION/THÉORIE MUSICALE

I. Âge d'admission

Il se situe, en principe entre 16 et 24 ans.

II. Examen d'admission

- Un entretien de motivation ;
- Un dossier de compositions personnelles et une présentation d'une de ces œuvres à choix ;
- Un test théorique oral d'orientation (reconnaissance de timbres, etc...).

III. Examen de passage

- Examen théorique ;
- Présentation de deux pièces, dont une interprétée sur place au moment de l'examen.

IV. L'élève suivra les cours de composition au CMG ou au CPMDT, un cours de deuxième instrument, les cours d'harmonie, d'harmonie pratique et de solfège. Il aura également accès aux stages et aux séminaires organisés par la HEM, ainsi qu'à un atelier de la HEM.

CURSUS PRÉPROFESSIONNEL – Dates des examens par instrument

Examen d'admission Le délai d'inscription à l'examen instrumental d'admission en cursus préprofessionnel est fixé au **Vendredi 16 décembre 2022**

Dates des examens

Les dates et lieux des examens par instrument sont disponibles sur le site de la CEGM, rubrique Cursus préprofessionnel Musique Classique ->

<https://cegm.ch/lassociation/cursus-preprofessionnel-musique-classique/>

Examens de passage

Les horaires de passages vous parviendront à partir de fin février, et seront transmis aux élèves, professeurs et doyens.

CURSUS PRÉPROFESSIONNEL – Programme

Projets artistiques

Différents projets sont organisés chaque année avec la collaboration de musiciens professionnels de haut niveau.

Masterclasses

Des masterclasses sont régulièrement organisées avec des professeurs de renom et des concertistes internationaux.

Auditions

Deux séries d'**auditions obligatoires** dans l'année regroupent les élèves du cursus. Toute absence à une audition doit être accompagnée d'un certificat médical envoyé au secrétariat de la CEGM.

Collaboration

Elle est vivement souhaitée entre les élèves de la cursus (musique de chambre). Avec l'aide de son professeur, l'élève prendra en outre contact avec au moins un professeur des classes professionnelles de son choix pour l'écoute de cours et il assistera à quelques auditions de ces classes.

Concept de parrainage entre étudiants HEM et des élèves FPP CEGM

Le parrainage des élèves de la cursus préprofessionnel par des étudiants de la HEM de Genève poursuit des buts multiples :

- Permettre une meilleure articulation entre la cursus préprofessionnel et l'entrée en HEM
- Renforcer l'ancrage de la HEM dans le tissu socio-culturel genevois
- Fidéliser des futurs candidats à l'admission pour la HEM-Genève
- Développer des liens privilégiés avec des jeunes musiciens en devenir, enthousiastes et engagés et de les accompagner dans cette étape cruciale vers le choix d'une orientation professionnelle.

Pour les élèves du cursus préprofessionnel, le parrainage facilite la prise de contact avec les professeurs HEM, leur permet d'assister à des cours instrumentaux/vocaux, de musique de chambre, aux auditions, d'échanger avec des étudiants en cours de formation sur les études professionnelles, mais aussi sur les démarches administratives ou de poser toute question sur le parcours étudiant.

Le concept de parrainage renforcera le processus d'intégration des futurs étudiants locaux par une action de proximité entre étudiants HEM et élèves préprofessionnels CEGM.

Cette initiative est une collaboration étroite entre la HEM et le coordinateur du cursus préprofessionnel de la Confédération des écoles genevoises de musique (CEGM).

Étudiants HEM concernés

- Étudiants Bachelor dès la 2^{ème} année
- Étudiants Master

(plus d'informations cf page 14 sous Projets spécifiques CPP CEGM)

Cours de culture musicale

Ce cours est obligatoire chaque année du cursus de l'élève en CPP.

Au moins un cours de culture musicale est **obligatoire** au sein d'une école de la CEGM, à choisir parmi les cours proposés par la brochure CPP.

Si son niveau le permet, l'élève CPP peut suivre ce cours au sein de la Haute École de Musique de Genève, après réussite d'un test d'admission organisé par la HEM, et dans la limite des places disponibles.

Le **déla**i d'inscription aux cours théoriques est fixé **au 2 septembre 2022**.

La coordination, le suivi de ces cours ainsi que les demandes d'exemption sont assurés par le doyen de culture musicale.

Les demandes d'équivalence doivent se faire auprès des directeurs adjoints.

Dans le cadre de leur forfait, les élèves du cursus préprofessionnel ont accès à deux cours complémentaires souhaités (<https://courscomplementaires.ch>).

Voici une liste de cours théoriques donnés au CPMDT, au CMG, à l'IJD, à l'AA, au SK, et au Cadets de Genève qui sont les mieux ciblés pour préparer les élèves à une entrée en Haute École de Musique, ainsi que les coordonnées des professeurs qui les dispensent et qui peuvent être contactés directement pour de plus amples renseignements. Pour les détails de lieux et d'horaires, veuillez-vous référer à la brochure des cours complémentaires CEGM ou contacter les doyens de chaque institution :

Conservatoire populaire de Musique Danse et Théâtre (CPMDT)

Doyen, Juan Pablo Di Pollina (078 793 51 17 ou jpgipollina@cpmdt.ch)

- **cours : Langage musical intensif :**

Juan Pablo Di Pollina (078 793 51 17 ou jp.dipollina@conservatoirepopulaire.ch)

Ce cours, destiné de préférence à des élèves du 2^e cycle instrumental, propose de perfectionner les notions musicales de base par un entraînement rythmique, mélodique et auditif approfondi. Il apporte également une ouverture sur l'écriture musicale, ainsi que sur l'improvisation vocale et instrumentale. Intensif, il concentre en une année le programme de langage musical et requière un investissement régulier de l'élève tout au long de l'année.

- **cours : Solfège avancé 1, 2 et 3 préparatoire à la HEM :**

Silvia Adami Ducasse (079 590 77 69 ou s.adamiducasse@conservatoirepopulaire.ch)

Juan Pablo Di Pollina (078 793 51 17 ou jp.dipollina@conservatoirepopulaire.ch)

Ce cours, excellente préparation à l'entrée en HEM, élargit la culture musicale par la lecture chantée dans toutes les clés et du répertoire allant du chant grégorien à la musique contemporaine. Travail rythmique approfondi, notamment par l'étude de mesures et rythmes inégaux. Pratique et analyse d'accords jusqu'à quatre sons. Dictées et repiquages à plusieurs voix dans tous les styles.

- **cours : Écriture musicale, harmonie et contrepoint, préparatoire à la HEM :**

Juan Pablo di Pollina (078 793 51 17 ou jp.dipollina@conservatoirepopulaire.ch)

Ce cours permet de s'approprier par la pratique les principaux langages de la musique occidentale. L'interprète en retire une connaissance approfondie des œuvres qu'il joue et le compositeur en acquiert les bases esthétiques et techniques indispensables à l'évolution de son langage musical propre. Cours préparatoire à l'entrée en HEM.

- **cours : Harmonie pratique au clavier pour élèves pianiste et non pianistes :**

Joanna Maurer-Brzezinska (022 735 94 77/078 719 00 46 ou j.maurer-brzezinska@conservatoirepopulaire.ch)

Antoine Gillieron (078 773 91 84 ou a.gillieron@conservatoirepopulaire.ch)

Philippe Despont (021 312 71 07 / 079 610 83 23 ou p.despont@conservatoirepopulaire.ch)

Ce cours a pour but d'enseigner les notions harmoniques de base et de former l'oreille harmonique par une pratique de l'harmonie au clavier, que vous soyez pianiste accompli ou débutant, instrumentiste ou chanteur.

Le travail, abordé en lien avec le répertoire propre à chaque élève, est centré sur l'apprentissage des accords de base, de leur chiffrage, de leur enchaînement, des principales cadences, des modulations ainsi que sur l'invention et l'accompagnement de mélodies. Cours préparatoire à l'entrée en HEM.

Conservatoire de Musique de Genève (CMG)

Doyen, Jérémy Prioult (079 199 21 28 ou jeremy.prioult@cmg.ch)

- **cours : Solfège préparatoire HEM :**

Cours destiné aux élèves souhaitant intégrer une HEM. La matière dispensée durant ce cours se base sur les compétences d'admission édictées par la Haute École de Musique de Genève. Ce cours s'adresse en priorité aux élèves des classes préprofessionnels.

L'intégration à ce cours peut se faire à tout moment dans le cursus préprofessionnel, mais de préférence en 2^{ème} ou 3^{ème} année. Dans certains cas, l'année peut être renouvelée.

Le 1^{er} module :

Hadrien Bonardo (0033 7 81 75 42 61 ou hadrien.bonardo@cmg.ch)

Ce cours traite des connaissances harmoniques et analytiques à travers l'harmonie pratique, la reconnaissance des accords, la reconnaissance des cadences, la reconnaissance de la tonalité ainsi que les éléments d'analyse.

Le 2^e module :

Sandrine Hudry (0033 450 67 65 03 ou sandrine.hudry@cmg.ch)

Ce cours traite plus spécifiquement de l'entraînement de l'oreille à travers les dictées mélodiques à 1 et 2 voix, les dictées rythmiques, les lectures chantées, les lectures rythmiques ainsi que le travail sur les intervalles.

- **cours : Langage musical I, II et III :**

Ludovic Thirvaudey (0033 664 88 17 40 ou ludovic.thirvaudey@cmg.ch), élèves jusqu'à 15 ans.

Hadrien Bonardo (0033781754261 ou hadrien.bonardo@cmg.ch), élèves à partir de 15 ans.

Ce cours permet de poursuivre l'apprentissage des éléments de solfège et de découvrir l'écriture et l'analyse. Il propose également une ouverture vers la pratique du chant et de l'harmonie au clavier, la découverte des styles et l'analyse d'une partition à partir de l'écoute.

Institut Jaques-Dalcroze (IJD)

Co-Doyenne, Christine Morard (022 718 37 67 ou doyens.rsm@dalcroze.ch)

- **cours : Rythmique-solfège secondaire :**

Stéphanie Biedermann (Terrassière - 022 794 367 85 ou stephanie.biedermann@dalcroze.ch)

Viviane Urio (Terrassière - viviane.urio@dalcroze.ch)

Marionna Farres Llongueras (Plan les Ouates - 076 239 40 62 ou marina.farres@dalcroze.ch)

Yannick Hurt (Plan les Ouates - 079 348 32 08 ou yannick.hurt@dalcroze.ch)

Poursuivre l'étude du solfège, au moyen de la rythmique, à un niveau supérieur, par l'écoute, l'improvisation et l'instrument, l'analyse et l'écriture. Cours de 100'min donnant un espace à la création personnelle.

- **cours : Harmonie pratique :**

Amélia Combarros (078 873 85 31 amelia.comaros@dalcroze.ch)

Ce cours s'adresse aux pianistes et non pianistes qui souhaitent aborder l'étude de l'harmonie de manière concrète et vivante. Formation de l'oreille, écoute, exercices au clavier, improvisation sont étudiés en lien avec les répertoires de différentes époques.

Accademia d'Archi (AA)

Directeur, Raffaello Diambri Palazzi (022 751 26 76 ou direction@accademia-archi.ch)

Afin de suivre un cours de Culture Musicale (obligatoire pour chaque année de leur cursus FPP), les élèves de l'AA en cursus préprofessionnel peuvent se renseigner et s'inscrire auprès des autres écoles de la CEGM (consulter l'offre des écoles dans cette même page).

Studio Kodály (SK)

Directrice, *Krisztina Krasznai* (079 367 55 88 ou krisztina.krasznai@studio-kodaly.ch)
Judith Demeter (+33 6 28 68 43 42 ou judith.demeter@hotmail.com)

- **cours : Culture musicale, solfège et analyse musicale préparatoire HEM :**

Le « solfège Kodály » est appliqué comprenant l'analyse des pièces dans leur globalité et leur intégralité. Lectures rythmiques, déchiffrages mélodiques, tonalités, formes et styles, époques et interprétations sont travaillés afin de faire face aux exigences demandées pour l'entrée dans une HEM.

Cadets de Genève

Directeur, *Pierre Lanfrey* (022 733 04 44 ou pierre.lanfrey@cadetsge.ch)

Solfège intensif : Solfège classique : auditions, accords, intervalles, dictées mélodiques et rythmiques, écritures d'arrangements pour la musique d'harmonie.

Écolage

Pour le CMG, le CPMDT, et l'IJD, le forfait pour le cursus préprofessionnel comprend :

- 1 cours obligatoire de culture musicale
- 2 cours complémentaires à choix

Pour les autres écoles, veuillez-vous renseigner auprès du secrétariat de l'école concernée.

Programme de l'année

Il doit être d'un volume substantiel et comprendre, au moins, une pièce de musique de chambre et une pièce de musique contemporaine.

Accès facilité pour les concerts genevois

Aller au concert pourrait devenir marginal dans une société toujours plus connectée où la rapidité d'information et de divertissement contraste avec une apparente inaction du point de vue du public. Cela était sans compter les innombrables ensembles genevois qui se battent chaque année pour rendre leur programmation plus accessible, plus ludique et plus interactive et ainsi offrir à leur public une vie culturelle attractive. Rendons-leur hommage en allant au concert... Pour cela, voici plusieurs pistes à voir et à écouter :

Orchestre de Chambre de Genève : <http://www.locg.ch>

Swiss Chamber Concert : <http://www.swisschamberconcerts.ch/fr>

Geneva Camerata : <http://www.genevacamerata.com>

Ensemble Contrechamps : <http://www.contrechamps.ch>

Concours de Genève

Le 76e Concours de Genève est consacré au piano et à la composition et se déroulera à l'automne 2022.

Contact et renseignements : www.concoursgeneve.ch

Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse

Les directions encouragent vivement les élèves préprofessionnels à participer au Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse tant pour la section solo que pour la section musique de chambre.

Les premières sélections régionales auront lieu du **31 mars au 2 avril 2023** dans différentes villes de Suisse et la finale se déroulera à **Lugano du 18 au 21 mai 2023**. Inscriptions directement sur le site du concours. Plus d'infos sur le site Internet : www.sjmw.ch / ou directement sur la page internet

<https://sjmw.ch/fr/classica/lieux-et-dates/>

Journée « Portes ouvertes » à la HEM de Genève

Date : **Samedi 21 janvier 2023**

Horaire : de 09h à 20h00

Lieu : **Bâtiment Dufour**, Rue Général-Dufour n°2 – 1205 Genève

Pour plus d'informations <https://www.hesge.ch/hem>

CURSUS PRÉPROFESSIONNEL – Projets spécifiques CEGM

Concept de parrainage entre des étudiants HEM et des élèves préprofessionnels CEGM

Préambule

Le cursus préprofessionnel CEGM (Confédération des écoles genevoises de musique) - regroupe les élèves particulièrement doués et motivés des écoles de musique genevoises. Ces jeunes musiciens, entre 15 et 20 ans en moyenne, bénéficient d'un parcours intensif de musique, d'une durée de 1 à 3 ans (éventuellement 4), en vue de se préparer au concours d'admission en HEM, tout en poursuivant leur parcours post- obligatoire pour obtenir leur titre de maturité, sésame essentiel pour entreprendre des études professionnelles en musique.

Le parrainage de ces élèves préprofessionnels poursuit des buts multiples :

- Permettre une meilleure articulation entre la cursus préprofessionnel et l'entrée en HEM
- Renforcer l'ancrage de la HEM dans le tissu socio-culturel genevois
- Fidéliser des futurs candidats à l'admission pour la HEM-Genève
- Développer des liens privilégiés avec des jeunes musiciens en devenir, enthousiastes et engagés et de les accompagner dans cette étape cruciale vers le choix d'une orientation professionnelle.

Pour les élèves du cursus préprofessionnel, le parrainage facilite la prise de contact avec les professeurs HEM, leur permet d'assister à des cours instrumentaux/vocaux, de musique de chambre, aux auditions, d'échanger avec des étudiants en cours de formation sur les études professionnelles, mais aussi sur les démarches administratives ou de poser toute question sur le parcours étudiant.

Le concept de parrainage renforcera ainsi le processus d'intégration des futurs étudiants locaux par une action de proximité entre étudiants HEM et élèves préprofessionnels CEGM.

Cette initiative est une collaboration étroite entre la HEM et le coordinateur du cursus préprofessionnel de la Confédération des écoles genevoises de musique (CEGM).

Étudiants concernés

- Étudiants Bachelor dès la 2^e année
- Étudiants Master

Cahier des charges

Le rôle du parrain ou de la marraine comprend un accompagnement tant au niveau des démarches administratives en vue d'une préparation à l'admission que dans le rôle de conseil sur le parcours académique, les événements présentés à la HEM et le contact privilégié avec les professeurs HEM, notamment :

- En assistant l'élève parrainé dans ses démarches administratives – processus d'admission, exigences.
- En l'orientant sur les objectifs et caractéristiques des cursus d'études de la HEM – cursus, plan d'études, engagement requis, évaluation.
- En l'invitant à assister aux différents événements proposés par la HEM, auditions de classes, concerts de l'orchestre, masterclasses, séminaires spécifiques, etc.
- En facilitant la rencontre avec les professeur HEM.
- En soutenant l'élève dans sa gestion du travail quotidien à réaliser en vue d'un examen ou d'un concours, notamment de l'examen d'admission.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive, toute autre forme d'accompagnement proposé par l'étudiant ou sur demande de l'élève préprofessionnel est bienvenue et permettra de donner une dimension personnalisée au concept de parrainage.

L'inscription en qualité de parrain/marraine s'effectue sur une base volontaire et facultative. Les élèves préprofessionnels font la demande, en début d'année académique, de bénéficier des services d'un parrain, d'une marraine.

Dans le choix et dans l'attribution des tuteurs et tutrices, il est notamment tenu compte de leur discipline principale et leurs compétences linguistiques.

Validation

L'activité des parrains et marraines est prise en compte du point de vue académique en figurant dans le relevé de notes à titre de cours optionnel facultatif pour les étudiant.es de Bachelor et dans celui de la formation complémentaire et optionnelle pour les étudiant.es de Master.

Échéancier

Les tandems élèves préprofessionnels – étudiants HEM sont constitués en principe en début d'année académique **par le délégué HEM responsable de l'intégration des élèves CPP au sein des activités HEM** (jonas.grenier@hesge.ch) pour une durée d'un an renouvelable et sont tenus d'être présents en binôme lors des trois réunions annuelles prévues à cet effet.



Masterclasses avec des professeurs de la HEM de Genève

2022 / 2023

Plusieurs masterclasses pour divers instruments seront données cette année aux élèves du CPP par des professeurs de la HEM de Genève.

Les informations quant aux dates, lieux, instruments, et noms des professeurs vous parviendront ultérieurement.

Stage « Musique improvisée autour d'extraits de films muets »

Novembre 2022

Adressé à tous les instrumentistes du cursus désireux de découvrir l'univers de la "musique de film" à travers **l'improvisation, la composition ou l'arrangement musical en groupes**. Sur des films de grands réalisateurs ou acteurs de l'époque phare du "film muet" comme Charlie Chaplin, Buster Keaton, par exemple...

Professeur : Thomas Delclaud

Lieu : Centre D'Ivernois du CPMDT, rue François-D'Ivernois n°7 – 1206 Genève

Dates : au mois de novembre

Le Samedi 12.11.2022 : de 12h à 18 à la Salle d'ensemble (1^{er} sous-sol)

Le Dimanche 13.11.2022 : de 09h à 18h au Studio De Agostini (3^{ème} sous-sol)

Concert : Un concert sera donné à l'issue du week-end le dimanche 13.11.22 à 17h00 Salle Studio De Agostini (3^{ème} sous-sol)

Formation « Capsule vidéo – Comment s'enregistrer dans sa cuisine »

Janvier 2023

Donné en association avec les "Ateliers de la profession" (HEM, organisation Bernard Meier). Pour développer ses compétences, "avec les moyens du bord", dans le domaine de la prise de son. Cela répond aux besoins croissants des musiciens de pouvoir effectuer des enregistrements (postulations à des concours, masterclasses, propositions de concerts, etc.).

Intervenant son : David Poissonnier, ingénieur du son (HEM)

Date : 20 janvier 2023

Horaire : 12h15 - 13h45 (durée 1h30)

Lieu : Salle Studio 49 - Bvd du Pont-d'Arve 49, 1205 Genève

Portes ouvertes à la HEM

Janvier 2023

Date : Samedi 21 janvier 2023

Horaire : 09h00 à 20h00 (*le programme suivra sur le site HEM*)

Lieu : **Bâtiment HEM-Dufour**, Rue Général-Dufour n°2 – 1205 Genève

Projet de musique de chambre

La thématique en sera " **Autour de la musique française impressionniste**".

Elle concerne donc la période allant de la fin du 19^{ème} siècle à la première moitié du 20^{ème} siècle. Et des compositeurs français ou "étrangers" ayant été initiateurs, directement impliqués, ou inspirés d'une façon ou d'une autre par cette période de l'histoire de la musique et ce mouvement artistique.

Le choix du programme et la constitution des groupes vous revient. Faites-vous néanmoins conseiller par votre professeur d'instrument qui saura vous aider en matière de répertoire possible.

Les élèves et leurs professeurs se chargeront dès la rentrée 2022 de la constitution des groupes et du choix des œuvres. **Les élèves peuvent faire partie au maximum de deux groupes au total.**

Les élèves intéressés doivent réserver les deux week-end. Dès le programme fixé, et les groupes constitués, le coordinateur répartira les groupes de façon à ce que chaque élève ne participe au final qu'à un des deux stages/week-end.

Date : du Vendredi 20 janvier dès 18h00 au Dimanche 22.01.2023 jusqu'à 18h00 environ

Date : du Vendredi 27 janvier dès 18h00 au Dimanche 29.01.2023 jusqu'à 18h00 environ

Lieu : Fondation Hindemith, Chemin de Champ-Belluet 41, 1807 Blonay.

Coût de chaque stage : Les frais par stage s'élèvent à CHF 160.- CHF/pers. (logement + nourriture).

Intervenants A déterminer

Concert du Stage

Le concert réunira tous les groupes des deux stages.

Date : Lundi 30.01.2023

Concert(s) : heure(s) à définir

Lieu : CMG, Salle Franz Liszt, Place Neuve n°5 – 1204 Genève

Concert pour la fête de la musique

Juin 2023

Votre participation en musique de chambre dans le cadre de la fête de la musique est la bienvenue pour finir cette année

en beauté. Il y règne toujours une ambiance détendue et festive. Ce sera l'occasion pour les élèves de se produire avec les ensembles qu'ils auront créés au courant de l'année scolaire. Les ensembles seront constitués et travaillés par les élèves du cursus.

Date : 24, 25 et 26.06.2023

Lieu : lieu et horaire à définir.

S'inscrire via la Fiche de renseignement de l'élève et projets 2022-2023 page internet CEGM / Cursus préprofessionnel <https://cegm.ch/lassociation/cursus-preprofessionnelle-musique-classique/>

CURSUS PRÉPROFESSIONNEL – Auditions

Cette année, deux sessions de sept auditions sont programmées en novembre/décembre 2022 et en mars 2023.

Ces auditions se feront dans les centres musicaux suivants :

Studio G. De Agostini, Centre François-d'Ivernois (CPMDT), Salle Lipatti, Salle Liszt, et Salle Bartholoni (CMG Place Neuve) cela afin d'expérimenter plusieurs acoustiques différentes.

En cas d'impossibilité pour l'élève de participer à la date prévue de son audition, il y a toujours la possibilité **d'échanger** avec un élève d'un autre instrument pour une autre date. Dans ce cas, il est de sa responsabilité de contacter un autre élève (ou professeur) pour effectuer cet échange et d'en informer le secrétariat de la Cursus et le coordinateur.

Les détails des pièces jouées par les élèves doivent être transmis à l'adresse info@cegm.ch **par e-mail 10 jours avant la date de l'audition.**

Aucun rappel ne sera envoyé. Hors délais, ils ne paraîtront pas sur le programme général de l'audition.

La salle d'audition est réservée pour les élèves dès **19h00**. L'audition débute à **19h30**.

Une salle de chauffe est mise à disposition des élèves toute la soirée (*de 18h00 à 21h30*).

Le programme de chaque élève ne doit pas dépasser **10 minutes au maximum**. Nous vous remercions de respecter cette contrainte nécessaire pour éviter des auditions trop longues pour les élèves et le public, et permettre ainsi un échange informel entre élèves, professeurs et doyens à l'issue de ces dernières.

Dates des Auditions 2022 et Auditions 2023

Les dates et lieux par instrument sont disponibles sur le site de la CEGM, rubrique Cursus préprofessionnel Musique Classique -> <https://cegm.ch/lassociation/cursus-preprofessionnelle-musique-classique/>

ETM – CURSUS PREPROFESSIONNEL ORIENTATION SCENE ET PRODUCTION 2022-2023

I **Âge d'admission** Dès 14 ans.

II Examens d'admission

<p>Orientation scène Test instrumental et test théorique - Accompagnements, technique, lecture sur instrument, rythmique, mélodique et grilles d'accord.</p> <p>Test théoriques - Développement de l'écoute, solfège, lecture rythmique et mélodique chantée.</p>	<p>Orientation production Test pratique : Connaissance de base de l'utilisation d'un séquenceur audio-numérique, selon prérequis.</p> <p>Test de montage audio : Effectuer un montage à partir de boucles fournies lors de l'examen, selon prérequis</p> <p>Test théorique : Connaissance de base des périphériques et du câblage utilisés en Home-Studio, selon prérequis.</p>
---	---

Prérequis au secrétariat de l'ETM.

III Cours annuel. La formation est sur 2 ans, env. 16 à 21h de cours par semaine

Orientation scène ou production

<p>Orientation scène :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masterclass • Projet personnel • Instrument et lecture • 2^{ème} instrument (piano, voire la basse ou la batterie pour les pianistes) • Atelier chœur (pas obligatoire pour les chanteurs, mais possibilité d'intégrer ce cours dès le 2^{ème} semestre) • Histoire musiques actuelles • Technique de scène • Coaching projet personnel • Atelier vocal (uniquement pour les chanteurs) • Harmonie • Solfège et rythme • Développement de l'oreille (repiquage) • Composition et notation • Atelier I - II (Répertoire) • Harmonie appliquée • MAO introduction • Laboratoire rythmique • Music business création d'un portfolio 	<p>Orientation production :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masterclass • Production personnelle • MAO Musique assistée par ordinateur • 2^{ème} instrument piano • Atelier chœur • Histoire de la musique • Technique de scène • Coaching projet personnel • Théorie générale • Technique de production et d'arrangement • Musique pour multimédia • Music business création d'un portfolio • Laboratoire rythmique
---	---

Tous les cours proposés dans les deux orientations « Scène » et « Production » peuvent être suivis en tant que cours à option suivant le choix de l'élève.

Tous les cours collectifs sont à 50% pour les élèves inscrits en PréPro, les cours avec * pour les externes la réduction sera de 30% pour les moins de 25 ans en combiné avec un cours instrumental et sans réduction si l'élève suit uniquement le cours collectif.

IV Examens de passage

- Examens de toutes les branches : 2 fois par année
- Concerts d'ateliers
- Concert de certificat préparé et géré par l'élève

V Certificat PréPro ETM

Décerné aux élèves dont toutes les branches sont évaluées à un niveau suffisant lors des tests finaux.

VI Tarif annuel

Tarif annuel de base	Jeunes (14-25 ans)	Adultes (dès 25 ans)
Orientation scène	8'262.-	12'132.-
Orientation production	5'190.-	8'304.-

Cette formation est considérée à utilité professionnelle par une partie des élèves.

Elle est d'autre part une préparation très poussée pour entrer soit dans une HEM, soit dans des écoles professionnelles du monde entier.

Renseignements supplémentaires au secrétariat de l'ETM :

Rte des Acacias 8 / 1227 Les Acacias / 022 344 44 22

laure@etm.ch / www.etm.ch



L'ETM, école accréditée par le département de l'instruction publique, de la culture et du sport, bénéficie du soutien de la République et canton de Genève.





CONFÉDÉRATION DES ÉCOLES GENEVOISES DE
MUSIQUE, RYTHMIQUE JAQUES-DALCROZE,
DANSE ET THÉÂTRE

Contact CPP

Cursus préprofessionnel Musique Classique CEGM

Confédération des écoles genevoises de musique,
rythmique Jaques-Dalcroze, danse et théâtre
Bd James-Fazy 2
1201 Genève
www.cegm.ch

Coordinateur

François Abeille
076 616 40 59
f.abeille@conservatoirepopulaire.ch

Secrétariat

022 860 02 20
info@cegm.ch

Coordonnées
Doyens, Professeurs
& Élèves

CURSUS PRÉPROFESSIONNEL

Musique Classique

Saison 2022-2023

 <small>CONFÉDÉRATION DES ÉCOLES GENEVOISES DE MUSIQUE, CHANT ET THÉÂTRE</small>		CURSUS PRÉPROFESSIONNEL MUSIQUE CLASSIQUE - DOYENS & COORDINATEURS/-TRICES			2022 - 2023
Nom et Prénom	Adresse	Téléphone	E-Mail	Décanat / Instrument	ECOLE
Doyenne / Doyen					
AROUTUNIAN Eva (ad interim)	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	022 734 50 65	eva.aroutunian@cmg.ch	Vents	CMG
ASSASSI Nadine	Rue François-Divernois 7 1206 Genève	076 321 63 34	n.assassi@conservatoirepopulaire.ch	Vents (Clarinete Flûte trav. Hautbois Saxophone Trombone)	CPM/D T
DAIOLI Damien	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	022 734 50 65	damien.daioli@cmg.ch	Percussions	CMG
DI AMBRINI PALLAZZI Raffaello	Roule de Chêne 153, 1224 Chêne-Bougeries	022 751 28 76	raffaello.diambrinihpalazzi@ecadademie-archli.ch	Tous Instruments	AA
DI POLLINA Juan Pablo	Rue François-Divernois 7 1206 Genève	078 793 51 17	jpdiollina@conservatoirepopulaire.ch	Culture musicale	CPM/D T
FEVER Florian	Rue François-Divernois 7 1206 Genève	079 353 66 33	flaver@conservatoirepopulaire.ch	Percussions	CPM/D T
GALSTIAN Juliette	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	079 204 05 65	juliette.galstian@cmg.ch	Chant	CMG
GAUTHERON Ludmila	rue de la Terrasse 44 1211 Genève 6	078 677 18 96	ldoven.diamn@delcroze.ch	Piano	L/D
JÉQUIER Nicolas	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	022 319 60 67	nicolas.jequier@cmg.ch	Cordes (Guitare, Harpe , Alto Violon Violoncelle)	CMG
LAVILLE Olivier	rue de la Terrasse 44 1211 Genève 6	0033 622 91 37 16	olivier.laville@delcroze.ch	Piano	L/D
DEMETTER Judith	Rue des Volandes 64, 1207 Genève	022 786 02 88	judith.demetter@delcroze.ch	Tous Instruments	SK
MASKE Anna	Rue François-Divernois 7 1206 Genève	079 315 92 88	anna.maske@conservatoirepopulaire.ch	Chant	CPM/D T
GAY DESCOMBES Céline	Rue François-Divernois 7 1206 Genève		celaydes.combes@conservatoirepopulaire.ch	Guitare et Harpe	CPM/D T
MENDY Laura	Rue François-Divernois 7 1206 Genève	079 534 97 41	l.mendy@conservatoirepopulaire.ch	Instruments anciens	CPM/D T
MORARD Christine	rue de la Terrasse 44 1211 Genève 6	022 320 21 82	christine.morard@delcroze.ch	Culture musicale	L/D
NIKITINE Katherine	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	079 889 10 34	katherine.nikitine@cmg.ch	Piano / Orgue	CMG
PINCA Massimo	Rue François-Divernois 7 1206 Genève	076 616 39 61	m.pinca@conservatoirepopulaire.ch	Cordes	CPM/D T
PRICOLI Jérémy	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	0033 601 52 11 22	jeremy.pricoli@cmg.ch	Culture musicale	CMG
RENZI Paolo	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève		paolo.renzi@cmg.ch	Guitare	CMG
STELLINI FedERICA	Rue François-Divernois 7 1206 Genève	079 737 50 10	f.stellini@conservatoirepopulaire.ch	Piano / Accordeon	CPM/D T
Coordinateur / Coordinateuse					
DEONS Eddy	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	022 734 50 65	eddy.deons@cmg.ch	Culture / Trombone Saxophone	CMG
BÄNNINGER Valérie	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	022 734 50 65	valerie.baenninger@cmg.ch	Flûte à bec	CMG
GALLAND Jean-Valdo	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	022 734 50 65	jean-valdo.galland@cmg.ch	Basson / Clarinette / Hautbois / Flûte traversière	CMG
GRANDI Giacomo	Rue des Volandes 64, 1207 Genève	022 786 02 88	giac.grandi@gmail.com	Coordinateur CPP SK	SK

Nom et Prénom	Adresse	Téléphone	E-Mail	Découlet	Institution
POIRIER Gaëlle	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève	0033 864 36 32 83	g.poirier@conservatoirepopulaire.ch	Accordeon	CPMDT
BIAL OBRRODA Nêrine	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève		roemie.bialbrocha@cmg.ch	Alto	CMG
DOTRENS Anne-Laure	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève		A.dotrens@conservatoirepopulaire.ch	Alto	CPMDT
ROCHAT Laurent	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève		laurntl.rochat@cmg.ch	Alto	CMG
PERIN-VESTIPHAL Catherine	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève		c.perin@conservatoirepopulaire.ch	Basson	CPMDT
PEROL-DUMORA Magali	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève		magali.perol-dumora@cmg.ch	Chant	CMG
SCHLOTZ Gérard	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève		gerard.schlotz@cmg.ch	Clarinete	CMG
CORRALES Arturo	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève	076 386 47 26	a.corrales@conservatoirepopulaire.ch	Composition	CPMDT
VEDEVA Mirella	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	022 345 97 65 076 344 97 65	mirella.vedeva.rujak@cmg.ch	Contrebasse	CMG
BURNET Pierre	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	0033 612 47 48 35	pierre.burnet@cmg.ch	Cor	CMG
ZORZIN Nicolas	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève		n.zorzini@conservatoirepopulaire.ch	Flûte à bec	CPMDT
BOESCH-SIOLL EMA Sara	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève		sara.boesch-siollana@cmg.ch	Flûte traversière	CMG
BRISEDOU Emilie	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève		e.brisedou@conservatoirepopulaire.ch	Flûte traversière	CPMDT
STUTZ Catherine	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève	022 328 88 31	catherine.stutz@cmg.ch	Flûte traversière	CMG
VINCENT Nataiya	Rue des Volandes, 24		nataliya.vincent@outlook.com	Flûte traversière	SK
IMPERIAL Gilbert	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève		gilbert.imperial@cmg.ch	Guitare	CMG
LIXI Antonello	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève		a.lixi@conservatoirepopulaire.ch	Guitare	CPMDT
MELA Matteo	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève		m.mela@conservatoirepopulaire.ch	Guitare	CPMDT
NEBIOLO Alessio	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	022 755 29 06 079 561 16 02	alessio.nebio@cmg.ch	Guitare	CMG
RENZI Paolo	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève		paolo.renzi@cmg.ch	Guitare	CMG
VIMERCATI Luca	Rue des Volandes, 24		lvime@bonmail.ch	Guitare	SK
GAY DES COMBES Céline	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève		c.gaydescombes@conservatoirepopulaire.ch	Harpe	CPMDT

SAVOY Adèle	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève		adele.savoy@cma.ch	Harpe	CMG
BEAUCHEZ Gabriel	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève		gbeauchez@conservatoirepopulaire.ch	Hautbois	CPMDT
INNOCENZI Diego	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	076 615 50 20	diego.innocenzi@cng.ch	Orgue	CMG
PARAFRE Jean-Marie	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève		jeanmarie.parafre@cma.ch	Percussion	CMG
CRAPZ Jean-Christophe	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	076 758 66 03 0033 628 74 04 01	jean-christophe.crapz@cng.ch	Piano	CMG
KREDA Adrian	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève		adrian.kreda@cng.ch	Piano	CMG
MULSTEIN Sergueï	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	0033 437 50 38 20 0033 630 66 78 71	sergueimulstein@cma.ch	Piano	CMG
MOLANO Juan-David	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève		juandavidmolano@cma.ch	Piano	CMG
OGORKOVNA Kornelia	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	0033 783 38 64 60	kornelia.ogorkovna@cma.ch	Piano	CMG
STELLINI Federica	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève		fstellini@conservatoirepopulaire.ch	Piano	CPMDT
MICHAUD Valérie	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève	078 803 80 66	v.michaud@conservatoirepopulaire.ch	Saxophone	CPMDT
DAVIER Jean-Marc	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève		jean-marc.davier@cng.ch	Trombone	CMG
BOUVIET Simon	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève		simon.bouvier@cng.ch	Violon	CMG
JAMES François	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève	078 828 53 88	fjames@conservatoirepopulaire.ch	Violon	CPMDT
RAYTCHENVA Raya	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève	022 321 59 66 078 646 56 36	raytchenva@conservatoirepopulaire.ch	Violon	CPMDT
SCHULTER Patrick	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève		pschulter@conservatoirepopulaire.ch	Violon	CPMDT
STULLER Bernabas	Rue des Volandes, 24 1204 Genève		bernabastuller@cma.ch	Violon	SK
TALÉC Philippe	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	022 345 97 65	philippe.talec@cma.ch	Violon	CMG
VIERU Anica	Rue des Volandes, 24 1204 Genève		dm.vieru@alioo.com	Violon	SK
ABELLE François	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève	022 346 92 61	fabelle@conservatoirepopulaire.ch	Violoncelle	CPMDT
ABELLE Raphaël	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	022 346 92 61	raphael.abelle@cng.ch	Violoncelle	CMG
BARTOLETTI Francesco	Boulevard du Théâtre 5 1204 Genève	079 731 22 32	francesco.bartolotti@cng.ch	Violoncelle	CMG
DAMBRINI Fabienne	Route de Chêne 153, 1224 Chêne-Bougeries		fabienne.dambry@nomral.fr	Violoncelle	AA
FABIANI Gaëlle	Rue François-D'Ivernois 7 1206 Genève		gfabiani@conservatoirepopulaire.ch	Violoncelle	CPMDT

 CURSUS PREPROFESSIONNEL MUSIQUE CLASSIQUE - ELEVES 2022 - 2023					
NOM-PRENOM	LIEU	E-MAIL	PROFESSEUR	ECOLE	DEGRE
ACCORDÉON					
COTTIER Mathieu	1232 Confignon	mathieucottier12@gmail.com	POIRIER Gaëlle	CPMDT	3ème
ALTO					
GIROUD Baptiste	1000 Lausanne 26	bap.giroud@icloud.com , valgiroud@sunrise.ch	BIALOBRODA Noémie	CMG	1ère
JANG Hana	1231 Conches	hec331@gmail.com	DOTTRENS Anne-Laure	CPMDT	1ère
STROHM Sarah	1205 Genève	sarah.stroh@eduge.ch	BIALOBRODA Noémie	CMG	3ème
STURZNEGGER Léa	1226 Thônex	pianofortier@gmail.com , leasturz@gmail.com	ROCHAT Laurent	CMG	2ème
BASSON					
ERNST Thomas	1212 Grand-Lancy	marienst77@gmail.com	PEPIN-WESTPHAL Catherine	CPMDT	1ère
CHANT					
DREIER Alice	1166 Perroy	alicesivia@hotmail.ch	PEROL-DUMORA Magali	CMG	1ère
CLARINETTE					
LOPEZ Simon	F - 74160 St Julien en Genevois	lopezeysi@icloud.com , simon11.lopez@icloud.com	SCHLOTZ Gérard	CMG	2ème
COMPOSITION					
DRENNAN Jean Baptiste	1208 Genève	jeanbaptistedrennan@gmail.com	CORRALES Arturo	CPMDT	2ème
ISELIN Diane	1222 Vézenaz	iselin.diane1@gmail.com	CORRALES Arturo	CPMDT	1ère
LAND Lucas	1213 Onex	lucasiagnacioland@gmail.com	CORRALES Arturo	CPMDT	1ère
PONTECORVO Bruno	F - 01710 Thoiry	brunopontecorvo2@gmail.com , q.brown@sfr.fr	CORRALES Arturo	CPMDT	1ère
WEN Wendy	200031 Shanghai-Chine	wen_deqing@yahoo.com	CORRALES Arturo	CPMDT	1ère
CONTREBASSE					
ERBEK Dogu	1253 Vandoeuvres	doguerbek@gmail.com , cigdemerbek@gmail.com	VEDEVA Mirella	CMG	4ème
THIAM Rokhaya	F - 01210 Ferney-Voltaire	cecile.thiam.muller@gmail.com	VEDEVA Mirella	CMG	2ème
COR					
GRUFFEL Alban	1258 Genève	laure97felx@gmail.com , albruffel@bluewin.ch	BURNET Pierre	CMG	2ème
ROUGEMONT Raphaël	1205 Genève	raphael.rougemont@gmail.com	BURNET Pierre	CMG	2ème
FLÛTE À BEC					
BONASIA Olivia	1227 Carouge	oliviabonasia@gmail.com	ZORZIN Nicolas	CPMDT	3ème
FLÛTE TRAVERSÈRE					
DE CARVALHO FERREIRA Camille	1254 Jussy	camilledcf@gmail.com	BRISEDOU Emilie	CPMDT	1ère
DETRUCHE Cathy	F - 74140 Velgy Foncenez	nathalie.detruche@orange.fr	VINCENT Nataliya	SK	3ème
GARRIDO Béatrice	1290 Versoix	beatrice.ordr@outlook.com , omartania@hotmail.com	BOESCH SJOLLEMA Sara	CMG	2ème
JACOT Aurélien	1214 Vernier	aureval2007@gmail.com	VINCENT Nataliya	SK	1ère
OSORIO DOREN Elise	1203 Genève	odorenelise@gmail.com	STUTZ Catherine	CMG	1ère
GUIWARE					
DE MESTRAL Mateo	1219 Aire	mateodemestral@windowslive.com	LIXI Antonello	CPMDT	1ère
DONNET Zacharias	1203 Genève	promit@gmail.com	NEBIOLO Alessio	CMG	3ème
JEAN BAPTISTE Joshuah	1246 Genève	joshuah.jeanbaptiste@gmail.com	VIMERCATI Luca	SK	3ème
LAND Lucas	1213 Onex	lucasiagnacioland@gmail.com	RENZI Paolo	CMG	2ème
MARGOT Rubén	1208 Genève	ruben@alberola.ch	MELA Matteo	CPMDT	2ème
MOERI Sylvain	1201 Genève	svlvainmoeri@gmail.com	MELA Matteo	CPMDT	2ème
WEIDEBORG Enzo	1208 Genève	enzoweideborg@gmail.com	IMPERIAL Gilbert	CMG	4ème
HARPE					
DELACRÉTAZ Sarah	1213 Genève	sarahzatercaled@gmail.com	GAY DECOMBES Céline	CPMDT	3ème
HOTZ Timea	1201 Genève	antonetahotz@gmail.com , timeahotz@gmail.com	SAVOY Adèle	CMG	2ème
MINDER Océane	1227 Carouge	oceaneminder99@gmail.com	GAY DECOMBES Céline	CPMDT	3ème
VULLIEZ Clothilde	F - 74100 Annemasse	sonia.laydevant@orange.fr	GAY DES COMBES Céline	CPMDT	1ère
HAUTOBOIS					
DRENNAN Jean Baptiste	1208 Genève	jeanbaptistedrennan@gmail.com	BEAUCHET Gaëtan	CPMDT	3ème
ORGUE					
THÉODAS Stan	F - 74350 Cruseilles	lestheodas@orange.fr , stan.theodas@gmail.com	INNOCENZI Diego	CMG	4ème
PERCUSSION					
LAFOSSE Sebastien	F - 74100 Annemasse	sebastienlafosse@sfr.fr	PARAIRE Jean-Marie	CMG	2ème
PELLIER Rémi	F - 74100 Ville La Grand	remi.pellier@gmail.com	PARAIRE Jean-Marie	CMG	2ème
PIANO					
BODINEAU ACKER Pablo	F - Echenevex 01170	frederic.lesage@ymail.com , pabloacledefa@protonmail.com	MILSTEIN Serguei	CMG	1ère
CHOPIN Yvan	F - 74580 Viry	eric.chopin@wanadoo.fr , yvan-chopin@wanadoo.fr	CRAPIZ Jean-Christophe	CMG	2ème
CRUCHET Noé	1205 Genève	noe.cruchet@gmail.com , jmcruchet@lamanuf.ch	OGORKOWNA Kornelia	CMG	4ème
FARMANFARMAIAN Guilian	1224 Chêne-Bougeries	nazanine@yahoo.com	STELLINI Federica	CPMDT	1ère
KOLESNIKOVA Taisia	1213 Petit-Lancy	olexana@bluewin.ch , tasia.kova@icloud.com	MILSTEIN Serguei	CMG	4ème
MAJOR Linda-Valis	1205 Genève	vi79@vandex.ru , lindamajor10@icloud.com	MILSTEIN Serguei	CMG	2ème
MAN Leila Aruna	1201 Genève	bianca@gmail.com , leilaman2015@gmail.com	KREDA Adrian	CMG	3ème
NAVA MABRETTI Chiara	1293 Bellevue	paola.desalvo@gmail.com , chiara.navamabretti@gmail.com	STELLINI Federica	CPMDT	2ème
RIISHOJGAARD Marianna	1201 Genève	mariannar20@yahoo.com	MILSTEIN Serguei	CMG	4ème
VILLARRAGA Helias	F - 01210 Ornex	julian.villarraga@protonmail.ch	MOLANO Juan-David	CMG	1ère
ZOON Noémi	F - 01550 Pougny	noemizoon@gmail.com	MILSTEIN Serguei	CMG	3ème
SAXOPHONE					
PENGG François	1205 Genève	francois.pengq@gmail.com	MICHAUD Valentine	CPMDT	2ème
TROMBONE					
ERNST Vincent	1212 Grand-Lancy	vinvinst@gmail.com	DAVIET Jean-Marc	CMG	2ème
VIOLON					
AKBAAS Kaan	1208 Genève	nazilakbas@bluewin.ch , kaan.7akbas@gmail.com	RAYA RAYTCHEVA	CPMDT	1ère
CHARMILLOT Luca	1233 Bernex	yukocharmillot@gmail.com	JAMES François	CPMDT	1ère
CHOMARAT Marélie	1255 Veyrier	mariele.chomarat@gmail.com , iris.chomarat@gmail.com	SCHLEUTER Patrick	CPMDT	3ème
COSSIN Clara Nhu An	1207 Genève	claracossin@gmail.com	VIERU Anica	SK	1ère
GAUTIER Arthur	1222 Vézenaz	arthurgautier@bluewin.ch	JAMES François	CPMDT	4ème
RÉMY Lou	FR-74100 Annemasse	lou@cybartis.com	BOUVERET Simon	CMG	2ème
VASILE Lorena	F - 01170 Segny	cristian.vasile.violin@gmail.com	TALEC Philippe	CMG	2ème
WALTER Mathilde	1202 Genève	liowalter@gmail.com , mathilde@walterm.ch	STULLER Barnabas	SK	1ère
VIOLONCELLE					
DARMSTETER Rachel	1280Chavannes-des-Bois	rachel.darmsteter@gmail.com	FABIANI Gaëlle	CPMDT	4ème
ESTRAMPES Maximilien	F - 74350 Cruseilles	maximilien.estrampes@gmail.com	ABEILLE Raphaël	CMG	4ème
HEIMENDINGER Audrey	1231 Conches	michele.heimendinger@me.com , audrey@opera-theatre.ch	ABEILLE François	CPMDT	4ème
JUNOD Théo	1246 Corsier	junodtheo2006@gmail.com , florent.junod@swissinfo.ch	DIAMBRINI Fabienne	AA	2ème
TUPKER Vivian	1297 Founex	vivantupker@yahoo.com , nonalee.dong@yahoo.com	ABEILLE François	CPMDT	3ème
VAILOUD Klara	1208 Genève	jmvailloud@hotmail.com , klaravailloud8@gmail.com	BARTOLETTI Francesco	CMG	3ème

Liste Elèves FPP 2021-2022

Confédération des Écoles Genevoises de musique, rythmique Jaques-Dalcroze, danse et théâtre (CEGM)

Dix écoles accréditées par le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) constituent la Confédération des écoles genevoises de musique, rythmique Jaques-Dalcroze, danse et théâtre (CEGM).



ÉCOLE DE DANSE DE GENÈVE



Avec le soutien de :

